

2 rue Ferdinand buisson
45044 ORLEANS CEDEX 1

Date limite de dépôt des candidatures au lycée
le **mercredi 17 mai 2023 à 12h00.**

MINISTERE DE
L'EDUCATION NATIONALE

Ce dossier doit être rempli lisiblement, comporter obligatoirement les pièces mentionnées au point 3, et être adressé au secrétariat du Lycée Jean ZAY par mail à : ce.0450050k@ac-orleans-tours.fr ou par voie postale.

1 - Vous êtes :

NOM :	PRENOM :
Adresse mail (A l'issue du test écrit, si vous êtes sélectionné(e), vous recevrez le lundi 22 mai sur cette adresse mail votre convocation pour l'épreuve orale du mercredi 24 mai) :	
Adresse postale :	
Téléphone portable :	

Langue maternelle :

Autres langues familiales :

Langues actuelles d'enseignement :

Langues étudiées (y compris langues anciennes)	Nombre d'années d'études

2 - Votre établissement actuel :

Nom et adresse du collège :

--

3 - PIECES A JOINDRE

Une lettre de motivation rédigée en français (manuscrite ou informatique) :

Afin de mieux vous connaître, indiquez les raisons qui motivent votre demande. Vous pouvez y mentionner :

- Les liens que vous avez avec le monde anglophone (famille, séjours, intérêts)
- Vos goûts de lecture
- Votre intérêt pour le monde contemporain et pour l'histoire
- Vos passions extra-scolaires (sport, musique, théâtre ...)
- L'importance de la langue demandée pour votre avenir
- Si vous ferez une demande d'internat (lycée Monod)

Les bulletins de l'année en cours (3^{ème} ou équivalent).

**Compétences évaluées pour le test de recrutement d'entrée en
seconde section internationale britannique.**

Le niveau attendu de recrutement est le niveau B2, le test évaluera donc les compétences suivantes :

- **Pour l'écrit : à partir d'un texte littéraire**
 - savoir lire et comprendre un texte littéraire contemporain en prose, comprendre un point de vue exposé par un auteur.
 - savoir écrire un essai exposant des opinions, relatant des expériences, interprétant des idées d'autrui.

- **Pour l'oral : à partir d'un extrait de poème et d'un document iconographique historique**
 - pouvoir communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance qui rende possible une interaction normale avec un interlocuteur natif. Pouvoir participer activement à une conversation dans des situations familières, présenter et défendre ses opinions.
 - pouvoir développer un point de vue sur un sujet historique et expliquer les avantages et les inconvénients de différentes situations.

IMPORTANT : Au 3^{ème} trimestre en fin de 2nde le Conseil de Classe décide de la poursuite ou non de la scolarité dans la section en fonction des résultats et de l'intérêt de l'élève.

Fait à

Le

SIGNATURES :

L'élève	Responsable légal	Responsable légal
---------	-------------------	-------------------

MERCI DE VOTRE INTERET POUR NOTRE SECTION ET, NOUS L'ESPERONS, A BIENTÔT.

Cadre réservé à l'administration du lycée Jean ZAY.

Dossier reçu par l'administration le :

Décision des examinateurs :

Refusé (e) suite à l'épreuve écrite (note.....)

Observations :

Admis (e) suite à l'épreuve orale (note.....)

Observations :

Liste supplémentaire suite à l'épreuve orale (note...../rang.....)

Observations :